



Compte rendu du Conseil de la SFR Santé du 27 septembre 2016

Présents : Julie Bodin (représente Yves Roquelaure), Linda Grimaud, Soazig Le Lay, Céline Lépine, Clotilde Roussille, Pierre Abraham, Franck Boury, Paul Calès (représente Alexa Rouez et Philippe Simoneau), Daniel Chappard, Yves Delneste, Joël Eyer, Emmanuel Garcion, François Hindré, Franck Letournel, Laurent Loufrani, Guillaume Mabileau, Nicolas Papon, Vincent Procaccio, Patrick Saulnier, Gilles Simard.

Excusés : Géraldine Petit (remplace Laëtitia Point), Isabelle Richard, Laurent Marsollier, Daniel Henrion.

Absents : Alexandra Ducancelle, Elsa Livonnet, Pierre Asfar, Olivier Coqueret, Olivier Duval, Gilles Kauffenstein, Pierre Legras, Guillaume Podevin, Fabrice Prunier.

Validation du CR du Conseil de la SFR ICAT du 28 juin 2016

Ordre du jour abordé:

- I- Retour sur réunion nationale des VP recherche (+ valorisation)
- II- Retour sur les élections au conseil
- III- Bilan CPER-Equipements
- IV- Regroupement des services communs au sein de la SFR
- V- Action métrologie et fonctionnement laverie
- VI- Calendrier des réunions SFR
- VII- Questions diverses

I. Retour sur réunion nationale des VP recherche (+ valorisation) – Paul Calès

Ce colloque d'environ 150 personnes a réuni les VP, directeurs, quelques présidents d'université, les PDG des grands organismes (CNRS, INSERM, INRIA), le secrétaire d'Etat Thierry MANDON, plusieurs directeurs de services du ministère et des hommes politiques impliqués en recherche au niveau national.

Thème principal : PIA

Rappel

- Doté de près de 47 milliards d'euros, le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), piloté par le commissariat général à l'Investissement, a été mis en place par l'Etat pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, avec un principe de co-financement pour chaque projet.

- en 2010, 35 Md€ ont été dédiés à la première vague (PIA1)
- en 2014, le PIA a été renforcé et s'est vu allouer une enveloppe complémentaire de 12 Md€ (PIA2)

Résumé

Brièvement, le ministère estime que la politique du PIA n'est pas en contradiction avec sa politique territoriale pour les universités.

Les présidents des grands organismes ont essentiellement regretté que cela représentait de l'extra budgétaire. Ceci veut dire qu'à la fin de chaque programme, ils se retrouvent avec des problèmes à résoudre notamment que faire des CDD ? Ils préféreraient donc que ce budget abonde leur budget dotation de base. Quelques présidents d'université ont regretté la mauvaise prise en compte des frais de gestion liés à ces programmes.

L'ensemble a regretté la multiplication des instruments dans le cadre du PIA responsable d'une très mauvaise lisibilité en particulier pour les enseignants-chercheurs et chercheurs.

Un point important dans la réussite des labels semble reposer sur la fusion d'universités qui a concerné tous les lauréats à l'exception de l'université de Nice.

La plupart des informations ont été reprises dans les dépêches de l'AEF dont certaines sont disponibles en ligne.

Informations diverses

Une déception : absence d'information supplémentaire sur le **PIA 3**.

L'appel **LabCom** sera reconduit en 2017.

Concernant les instituts Carnot il existe une phase d'ancrage sous la forme des **tremplins Carnot**.

Concernant l'application de la loi du numérique avec la mise en ligne des **archives ouvertes**, le ministère envisage une recommandation sur la généralisation de HAL avec par exemple un portail spécifique d'entrée pour chaque université.

Curieusement, les présidents des grands organismes ont critiqué la SATT et le très faible rendement de la **valorisation de transfert**. Paul Calès nuance cet avis négatif puisqu'il y a des retombées indirectes importantes de la valorisation avec notamment l'argumentaire de la création de startups et d'emplois valorisant pour les appels d'offres des collectivités territoriales. In fine, une des missions des universités est la relation avec le monde économique pour favoriser la création d'emplois.

Concept d'université intensive en recherche : Il n'est plus question de super université ou d'université spécialisée en recherche. Un rapport en préparation par le CGI a montré une carte de distribution des universités en fonction de deux critères : la qualité et l'intensité de la recherche. Angers est en bonne position avec une position médiane pour la qualité et une position favorable pour l'intensité la rapprochant ainsi de très bonnes universités comme Bordeaux.

En synthèse, la politique de recherche doit reposer sur une co-construction entre les différents partenaires et il est important de réfléchir à la différenciation/spécialisation des universités en matière de recherche.

Autres points abordés par P. Calès

- HAL (archive ouverte pluridisciplinaire) deviendra la référence des dépôts et diffusion d'articles scientifiques. L'avenir du portail d'archivage OKINA est à discuter.
- Un diagramme de recherche intensive intégrant toutes les universités situe l'Université d'Angers en position médiane pour la qualité de la recherche selon Paul Calés.

V. Procaccio précise qu'il a transmis récemment le diagramme recherche clinique au niveau national (score SIGAPS-SIGREP/ETP) élaboré par la DRCI à la direction de la recherche de la région des pays de Loire et souligne que la Région a été très surprise par la position du site santé d'Angers au niveau national. Angers se positionne en effet à un niveau bien supérieur en recherche à ce qu'il est attendu en fonction de la taille de notre établissement.

Pierre Abraham revient sur les positionnements stratégiques des universités de l'UBL : Nantes se positionne sur la santé, Brest sur la mer et Rennes sur matériaux & informatique. Le positionnement de l'UA n'est pas encore connu. Par contre, il est rappelé l'importance que les chercheurs angevins soient représentés dans les gouvernances de l'UBL.

Vincent Procaccio nous informe que la journée d'inauguration du département Santé aura lieu à Nantes le 11 octobre de 9h30 à 13h et insiste sur la nécessité que l'ensemble des représentants d'équipes soit présente à cette réunion inaugurale. Joël Eyer pense qu'il faut qu'il y ait des représentants pour chaque gouvernance.

II. Retour sur les élections au conseil – Pierre Abraham

Pierre Abraham revient sur les missions et la composition du Bureau et du Conseil de la SFR :

Le bureau assiste le directeur dans la préparation des réunions du conseil de la SFR et l'application des décisions prises par le comité de direction concernant notamment :

- la réflexion sur les investissements nécessaires au développement du site,
- la définition de la politique d'accompagnement en RH en soutien des plates-formes,
- l'accompagnement des grands projets du site notamment dans le cadre des CPER, en accord avec les autres partenaires,
- au développement d'actions vers le secteur industriel, à la fois dans le domaine des technologies, du secteur pharmaceutique et des biotechnologies.
- le mode de classement pour les différentes allocations de thèse et post-doctorales des collectivités territoriales.

Le conseil contribue à la réflexion sur l'acquisition des équipements, la communication, la valorisation, la formation et la coordination scientifiques.

Les propositions présentées par le directeur et le directeur adjoint, élaborées en concertation avec le bureau, sont présentées devant le conseil de la SFR, et, après discussion, soumises au vote.

Composition du bureau :

- membres de droit : directeur et directeur-adjoint,

- membres élus : deux représentants des chercheurs et deux représentants des enseignants chercheurs,
- un représentant des plateformes désigné par les responsables de plateforme,
- un représentant du CHU ou de la recherche clinique,
- membre invité : doyen de l'UFR Santé ou son représentant.

Composition du conseil :

- Directeur et directeur-adjoint de la SFR,
- Directeurs (ou leur représentant) des Unités,
- Responsables des plateformes,
- deux membres élus par leurs pairs du collège des chercheurs et enseignants-chercheurs,
- deux membres élus par leurs pairs du collège IATOS,
- deux membres élus par leurs pairs des étudiants en thèse et chercheurs post-doctorants,
- les membres du bureau.

Invités permanents avec voix consultative :

- Président de l'UA, ou son représentant,
- Doyen de l'UFR Santé, ou son représentant,
- DG du CHU d'Angers, ou son représentant,
- Président de la CME, ou son représentant,
- Directeur de l'ICO Paul Papin, ou son représentant,
- 1 représentant angevin de la DIRC
- 1 représentant du CGO,
- 1 représentant de pôle Atlanpole Biotherapies,
- 1 représentant d'Angers Technopole,
- Directeur ou directeur adjoint de l'ED Biologie Santé,
- 1 représentant EPST (INSERM, CNRS).

Pierre Abraham précise que le règlement intérieur sera modifié et revient sur le fait qu'il désire qu'il y ait un représentant du personnel de la SFR au Conseil.

Résultats du vote

1ère Consultation: 16 septembre 2016 - 2ème consultation: 23 septembre 2016

Bureau

Collège Chercheurs : 2 postes à pourvoir 2 candidats	Elus	Marie Chabbert (UMR1083) Emmanuel Garcion (UMR1066)
---	------	--

Collège Ens-Chercheurs : 2 postes à pourvoir 4 candidats	Elues	Emile Roger (UMR1066) Hélène Libouban (EA 4658)
---	-------	--

Conseil

Collège Chercheurs : 1 poste à pourvoir 4 candidats	Elue	Céline Fassot (UMR1083)
Collège Ens-Chercheurs : 1 poste à pourvoir 5 candidats	Elu	Franck Lacoeuille (UMR1066)
Collège BIATOS : 2 postes à pourvoir 2 candidats	Elus	Louis Gourdin (UMR1083) Emilie Roy-Vessière (UMR1083)
Collège Doctorant : 1 poste à pourvoir 2 candidats	Elu	Emmanuel Guivarch (UMR1083)
Collège Post-Doctorant : 1 poste à pourvoir 1 candidat	Elue	Mathilde Munier (UMR1083)

Pierre Abraham souhaite que les responsables de l'animation scientifique (Linda Grimaud et Guillaume Mabileau) soient présents lors des prochains bureaux.

Yves Delneste revient sur la participation et plus particulièrement sur celle des post doctorants et doctorants (2 votes pour le collège doc alors que les candidats n'ont pas voté !). Nous devons avoir une réflexion sur ce que représente la SFR pour les étudiants en thèse et les post-doc ; même questions pour les cliniciens.

Franck Boury, propose qu'un représentant de la SFR vienne lors de la réunion de rentrée des doctorants en 1ère année (8 novembre 2016) pour expliquer le rôle de la SFR.

Linda Grimaud précise que les comptes rendus sont transmis à chaque fois aux ITA. Aucune idée pour les autres collèges ? Vincent Procaccio rappelle que dorénavant tous les comptes rendus sont disponibles sur l'intranet de la SFR (<http://www.icat4208.univ-angers.fr/fr/index.html>).

Joël Eyer revient sur les invités permanents qui ne sont pas toujours présents. Pourquoi ne pas leur proposer de participer à certains conseils selon l'ordre du jour. Soazig Le Lay pense que l'Inserm ne participe pas au Conseil vu qu'il n'y a pas beaucoup de personnels EPST sur le site. Yves Delneste souligne que, contrairement aux IFR, les SFR ne sont plus des structures soutenues par les EPST.

La direction de la SFR va « contacter les invités permanents » pour avoir leur avis sur cette question et les solliciter selon les besoins et ordre du jour des conseils de la SFR.

Clothilde Roussille nous informe que la SATT sera sur site le 5 octobre au matin.

III. Bilan CPER-Equipements – Yves Delneste

Acquisitions 2016

- Nanomédecine OK (clos car programmé 2015-2016)
 - Animalerie IRIS 2 OK
 - Premmi automate OK
- reste acquisition PCR digitale (en cours)

+ reliquat FEDER 37 k€ sur PACeM

Acquisitions 2017

- Equipement IRIS-2 + Renforcement SCAHU – 220 k€
réunion à programmer pour identifier les besoins
- Premmi (programme Vasculaire/Métabolisme - Mitovasc / Carfi) – 150 k€

Nécessité d’avoir une prospective acquisition de matériel pour 2017-2018
(ventilation CPER vs AAP Région) => IMPORTANT : retour DU

Yves Delneste précise à nouveau que la région soutiendra seulement l’acquisition d’un matériel qui sera adossé à un programme de recherche et qu’il y aura moins d’aide par la région avec la nécessité d’apporter des co-financements (50%).

Daniel Chappard revient sur la question de la jouvence du microscope à balayage (acquis en 1993 ; fournisseur ne fournit plus les pièces). Il précise que le SCIAM va «se serrer la ceinture», mais les personnels du SCIAM ne pourront pas continuer à réparer éternellement cet équipement. Dossier prioritaire pour le SCIAM, bien qu’onéreux.

Cependant, le SCIAM se trouve dans une impasse concernant le financement (environ 420 k€). Daniel Chappard a rencontré Michel Baslé (Agglo) avec Philippe Simoneau. Michel Baslé pense qu’il possible de pouvoir modifier les demandes d’acquisition (nouvelle équipe régionale ; voire déposer un dossier en mai/juin 2017 sur l’AAP gros équipements).

Daniel Chappard propose une base de réflexion quant au financement : 50 k€ SFR/fonds d’intervention, SCIAM 25 k€ et 30 k€ Labcom ; il manquerait donc 315 k€.

Il précise qu’il faut que cette demande soit la seule à être déposée pour avoir une chance qu’elle soit retenue. Pierre Abraham insiste sur le fait qu’il faut avoir une idée de l’amortissement du niveau d’utilisation et sur les coûts d’entretien de la machine pour avoir un soutien des tutelles.

Il est proposé qu’une réunion soit organisée pour prendre en compte les besoins du site et réfléchir tous ensemble à la stratégie d’équipements qui engage durablement notre site santé fonction des axes stratégiques et des besoins pour les années à venir. Cette réunion sera programmée dans un délai court pour préparer les futurs appels d’offres.

IV. Regroupement des services communs au sein de la SFR – V Procaccio + Y Delneste

Lors du dernier bureau, Philippe Simoneau a annoncé le souhait de la présidence de rattacher les deux services communs, SCIAM et SCAHU, à la SFR à compter du 1^{er} janvier 2017. Daniel Chappard prend la parole pour dire à nouveau qu’il avait été étonné de ne pas avoir été informé avant et que le SCIAM est à la disposition de toutes les composantes de l’université. Vincent Procaccio précise que cette demande émane de la présidence et de la direction de la recherche pour des raisons de simplification administrative et que cette décision implique tous les services communs des différentes composantes qui ont une SFR. Cette mesure entrera en vigueur au 1^{er} Janvier 2017.

Joël Eyer demande quel sera l’impact sur les utilisateurs. Vincent Procaccio précise que rien ne changera dans la pratique, la SFR reversera les budgets en début d’année comme pour PACeM. Une gestion directe par la SFR permettra de simplifier la gestion des différents dossiers pour le SCIAM et SCAHU.

V. Action métrologie et fonctionnement laverie – Vincent Procaccio

Vincent Procaccio informe que Lydie Bonneau est actuellement en arrêt pour raisons familiales et qu'elle est remplacée par Caroline Sichet (100%ETP) qui a pris en charge les 2 laveries IRIS (laverie centrale + laverie SCAHU).

Concernant la mission métrologie, Nathalie Juhel est actuellement en CDD pour 3 mois (50% ETP) jusqu'à fin novembre, contrat prolongé par l'UFR santé à la demande de la direction de la SFR. Elle travaillait au sein de MINT sur la démarche qualité du laboratoire.

La réunion du 6 septembre 2016 organisée par la SFR et N Juhel avec l'ensemble des labos a permis de recenser les besoins mais aussi a montré la nécessité de progresser dans la mise en place d'une démarche qualité pour la très grande majorité des labos. Compte tenu du temps limité de la mission de N Juhel il a été décidé de se focaliser sur la métrologie notamment le contrôle des balances et des pipettes. Elle va assurer l'inventaire et le contrôle interne des balances sur le site. Un atelier métrologie balances sera également organisé visant en octobre pour les référents de chaque labo. Nathalie Juhel s'est proposée de gérer le contrôle externe des pipettes pour les laboratoires volontaires via le prestataire Metler.

Nathalie Juhel se propose de mettre en place un contrôle interne pour les pipettes (comme pour MINT) et de former une personne par structure. Les protocoles élaborés au sein de MINT pourront être accessibles sur l'intranet de la SFR. La direction de la SFR remercie Jean-Pierre Benoit le responsable de MINT pour le partage des protocoles avec les autres laboratoires.

Le souhait de la SFR serait que Nathalie Juhel reste sur le site pour assurer cette mission métrologie mais aussi afin de mettre en place une véritable démarche qualité comme cela a pu être fait pour MINT.

Soazig Le Lay revient sur le fait que cela serait bien de faire une liste des appareils pour regrouper les couts de maintenance, l'INSERM fait des appels d'offres pour avoir des couts avantageux, pourquoi ne pas faire aussi bénéficier les autres structures non INSERM.

Patrick Saulnier précise que la traçabilité et suivi des équipements sont très importants.

Joël Eyer demande si on ne pourrait pas aussi bénéficier des contrats de maintenances avec le CHU. Vincent Procaccio explique que ce point est actuellement en discussion avec le CHU. La convention liant le CHU et l'université (qui date de notre entrée dans IRIS) va être revue et réactualisée pour les différents domaines d'interactions entre les 2 instances et que ces points seront abordés.

VI. Calendrier des réunions SFR – Yves Delneste

Actuellement, les Conseils de la SFR se déroulent le mardi à 17h00, mais cela se passe régulièrement en même temps que d'autres réunions importantes du site notamment avec le Conseil de l'UFR de Médecine. Un nouveau calendrier va être proposé rapidement (avec l'espoir d'une mise en place effective au 1^{er} janvier 2017).

VII. Questions diverses

Animation scientifique :

Guillaume Mabileau nous informe qu'il n'y a plus de créneaux disponibles pour 2016 pour les séminaires du vendredi. Le calendrier 2017 se met en place, il sera bientôt envoyé aux structures.

Linda Grimaud demande que les laboratoires transmettent les informations concernant les publications, les nouveaux arrivants, les nominations...

La séance s'achève à 19h05

Le prochain conseil se déroulera le 29 novembre 2016

Vincent Procaccio, Directeur SFR ICAT

Yves Delneste, Directeur Adjoint SFR ICAT